

*Appel à communications*

## **Se réunir dans l'Antiquité**

Journée doctorale d'AnHiMA, samedi 30 janvier 2021, INHA, Paris

**Date limite d'envoi : 1er novembre 2020**

« Ce qui pousse surtout les hommes à se réunir, c'est moins leur faiblesse que le besoin impérieux de se trouver dans la société de leurs semblables. L'homme n'est pas fait pour vivre isolé, errant dans la solitude » (Cicéron, *République*, 1, 39). L'acte de sociabilité est pour Cicéron un gage d'humanité car, seul parmi les animaux, l'être humain est doué de parole : de là s'affirme le sens du πολιτικὸν ὁ ἄνθρωπος ζῶν aristotélicien, ainsi que le caractère éminemment politique que porterait toute réunion humaine.

De nombreux courants historiographiques se sont intéressés au fait de se réunir dans un sens essentiellement civique, du synœcisme réunissant plusieurs entités pour donner naissance à une nouvelle cité, aux réunions et assemblées civiques dans les mondes anciens (*synedrion*, *boulé*, *contio*, comices, etc.) ; on peut aussi étendre cette acception aux cours et conseils royaux. Ces aspects essentiellement institutionnels, souvent bien documentés et étudiés, ont érigé le rassemblement civique en paradigme de la réunion, entraînant l'idée que celle-ci ne saurait être qu'un groupement planifié et ordonné. Néanmoins, dans le sillage des sciences sociales, l'étude des réunions dans l'Antiquité s'est plus récemment intéressée aux acteurs et à leurs identités, que ce soit à partir d'une échelle médiane (celle des groupes réunis) ou via les « citoyennetés alternatives » (femmes, étrangers, mineurs).

On privilégiera ici une définition large de *se réunir*, dont le cadre peut être formel et informel, pérenne et temporaire. La question des lieux de réunion et des acteurs sera étudiée selon une approche multiscalaire, de la réunion familiale au sein de l'espace domestique jusqu'aux rassemblements officiels à l'échelle régionale, en passant par les associations de métier ou les écoles philosophiques au sein des centres urbains. Transcendant cette question scalaire, on admettra aussi dans cette réflexion les réunions prenant place dans un cadre immatériel, d'ordre imaginaire, onirique, oratoire ou théorique comme celle d'êtres chers par-delà la mort, tel Énée retrouvant Anchise aux Enfers (Virgile, *Enéide*, 6), du moment qu'il s'agit de réunions d'acteurs et non d'idées.

Cette journée d'études s'attachera à approfondir les questions de normes et d'identités constitutives de la réunion. Certains rassemblements sont régis par un cadre normatif impliquant la définition d'un ancrage spatio-temporel, d'une nomenclature des participants et de l'ordre du jour, sous l'égide d'un ordonnateur (conseil de la cité, magistrat, père de famille, etc.). Le déroulement même de la réunion peut être réglementé par un ensemble de rites (gestuels, oraux), notamment lors d'assemblées religieuses. Outre ces réunions, pour la plupart institutionnalisées, ces normes se retrouvent aussi dans les rassemblements plus spontanés.

Ainsi, ce sont plus largement les problématiques sur le biopouvoir (en tant que contrôle et régulation des normes individuelles et comportementales/morales) qui sont ici soulevées : comment la réunion, en tant que phénomène pensé et vécu, introduit-elle de nouvelles normes émanant ou non du pouvoir, que ce soit par des processus d'appropriation (rhétorique, vestimentaire, gestuelle) ou de transgression (révoltes, sécessions, manifestations, conjurations) ? Parce qu'elles sont partagées par des groupes spécifiques d'individus réunis, les normes sont constitutives de leurs identités. En ce sens, par sa publicité, la réunion est un outil de l'affirmation de l'unité du groupe pour lui-même et vis-à-vis de l'extérieur. Elle est aussi un moyen d'assurer la survie du groupe ou de favoriser sa construction sur le long terme. C'est particulièrement le cas pour les minorités dominantes ou dominées. De ce fait, l'altérité, qui sous-tend des logiques d'inclusion et d'exclusion, de participation différenciée et inégale aux réunions, pourra faire l'objet d'un examen approfondi.

D'autres clefs de lecture sont les bienvenues. Seront privilégiées les communications qui valoriseront le croisement des thématiques tout en faisant appel à une variété de sources (littéraires, épigraphiques, archéologiques, numismatiques, iconographiques, etc.).

**Les propositions de communication (titre et résumé de 300 à 400 mots)** sont à envoyer d'ici le dimanche 1<sup>er</sup> novembre à l'adresse [journeedotorale.anhima2020@gmail.com](mailto:journeedotorale.anhima2020@gmail.com). Sauf imprévu, la journée doctorale aura lieu le samedi 30 janvier 2021 en salle Vasari de l'Institut National d'Histoire de l'Art, 2 rue Vivienne, 75002, Paris. Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge des laboratoires des participante.e.s.

### Organisation

Kévin BLARY, Univ. de Paris  
Dimitri MAILLARD, Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Marine MAZZEI, Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### Bibliographie sélective

- Fr. de Angelis, éd., *Spaces of justice in the Roman World*, Leyde, 2010.  
P. Cabanes, "Cité et *ethnos* dans la Grèce ancienne" *Mélanges Pierre Lévêque t. 2*, Besançon, 1989, p. 63-82.  
I. Cogitore, *La légitimité dynastique d'Auguste à Néron à l'épreuve des conspirations*, Rome, 2002.  
H. Fernoux, *Le Demos et la Cité. Communautés et assemblées populaires en Asie Mineure à l'époque impériale*, Rennes, 2011.  
E. Flaig, « L'assemblée du peuple à Rome comme rituel de consensus. Hiérarchie politique et intensité de la volonté populaire », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2001, 140 p. 12-20.  
M. Foucault, *Histoire de la sexualité, tome 2 : l'usage des plaisirs*, Paris, 1983.  
E. Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris, 1967.  
R. Guicharrouse, « Gravées dans la mémoire. Le cas des étrangères à Athènes à l'époque classique », *Pallas*, 99, 2015, p. 61-76.  
P. Isnard, *La cité des réseaux : Athènes et ses associations, VIe-Ier siècle av. J.-C.*, Paris, 2010.  
T. Itgenshorst, Ph. Le Doze, (éd.), *La norme sous la République et le Haut-Empire romains: élaboration, diffusion et contournements*, Bordeaux, 2017.

- S. I. Johnston, *Restless Dead: Encounters between the Living and the Dead in Ancient Greece*, Londres, 1999.
- B. Le Guen, *Les associations de Technites dionysiaques à l'époque hellénistique*, Nancy, 2001.
- M. McDonnell, *Roman Manliness. Virtus and the Roman Republic*, Cambridge, 2006.
- A.-C. Michel, *La cour sous l'empereur Claude. Les enjeux d'un lieu de pouvoir*, Rennes, 2015.
- L. C. Nevett, *Domestic Space in Classical Antiquity*, Cambridge, 2010.
- P. Schmitt-Pantel, *La cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*, Rome, 1987.
- V. Sebillotte-Cuchet, « Ces citoyennes qui reconfigurent le politique. Trente ans de travaux sur l'Antiquité grecque », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 43, 2016, p. 185-215.
- L. Ross Taylor, *Roman Voting Assemblies, From the Hannibalic War to the Dictatorship of Caesar*, Ann Arbor, 1966.
- N. Tran, *Les membres des associations romaines : le rang social des collegiati en Italie et en Gaules, sous le Haut-Empire*, Rome, 2006.
- N. Villacèque, *Spectateurs de paroles ! Délibération démocratique et théâtre à Athènes à l'époque classique*, Rennes, 2013.
- C. Virlouvet, *Famines et émeutes à Rome des origines de la République à la mort de Néron*, Rome, 1985.